

<http://clg-antoine-meillet-chateameillant.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article3093>



INTERVENTION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ACCES AU DROIT

- CESC -



Date de mise en ligne : mercredi 11 septembre 2013

Copyright © COLLEGE ANTOINE MEILLET - Tous droits réservés

chers parents

Dans le cadre de la mise en oeuvre du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, 2 juristes du Conseil Départemental de l'Accès au Droit, interviendront dans chaque classe de 4ème et de 3ème du collège le lundi 30 septembre .Chaque classe va bénéficier d'une intervention d'une durée de 1h 30 .Plusieurs problématiques seront abordées : l'organisation de la justice-le casier judiciaire-la responsabilité pénale.

l'organisation figure en pièce jointe

Mme Barret